



## **Entraînements 2020-2021 à l'intérieur – centre sportif des Beillans**

A partir de ce week-end les entraînements auront lieu à l'intérieur, au centre sportif des Beillans (Ecole de Jussy).

Pour ce faire, comme le Covid 19 circule toujours, nous avons dû mettre en place quelques règles sanitaires strictes.

Les entraînements se dérouleront aux horaires habituels, soit :

**Samedi de 15h00 à 16h00**

**Mardi de 20h00 à 22h00**

**Jeudi de 19h30 à 21h30**

Dans la salle de tir, des chaussures de sport propres non marquantes sont obligatoires.

Les archers devront accéder à la salle de gym par l'entrée principale du haut afin d'éviter les croisements intempestifs.

Ils devront s'inscrire au moyen de la feuille de présence Covid.

Le port du masque est obligatoire pour accéder au bâtiment, pour monter son matériel et si la distance sociale ne peut pas être respectée.

Chaque archer doit se désinfecter les mains à l'entrée de la salle et lorsqu'il la quitte.

Il ne pourra pas avoir plus de deux archers dans le local matériel.

Les distances sociales devront être respectées tout au long des entraînements.

La commission sportive